|  |  |
| --- | --- |
| Rédacteur | Approbateur |
| *Commission qualité de l’enseignement supérieur agricole* | Direction des affaires pédagogiques (IRESA) |

# OBJET ET DOMAINE D’APPLICATION

Cette procédure explique le déroulement de l’évaluation des modules d’enseignement par les étudiants au sein des établissements d’enseignement supérieur agricole. Cette procédure d’évaluation est placée sous la responsabilité de la direction des études (DE) et le responsable qualité de l’établissement (RQ).

# DESCRIPTION

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Délai | Qui / A qui | Actions | Documents |
| Avant le démarrage du module (J-2)Dernière séance du cours du moduleLe jour mêmeAvant le démarrage des examens de la session (séquence ou semestre)Fin de la session (séquence ou semestre)Avant la rentrée universitaire suivante | DE/EnseignantEnseignant/EtudiantsEnseignant/DEDEDE/RQ et Directeur de l’établissement et EnseignantDirecteur de l’établissement / Enseignant | Diffuser le kit qualité auprès de l’enseignant responsable du module-Signer la fiche de présence par l’enseignant-Distribuer la fiche d’évaluation aux étudiants pour la faire remplir -Collecter les fiches remplies Remettre la feuille de présence signé et les fiches d’évaluation remplies à la DE-Saisir et traiter les données -Etablir le tableau des résultats de l’évaluation du moduleDiffuser par courriel le tableau des résultats au RQ, au directeur de l’établissement et à l’enseignant Si la moyenne globale de l’évaluation du module est inférieure à 2/4 :- Inviter l’enseignant à un entretien pour discuter des raisons de cet écart.- Engager les actions correctives qui s’imposent | Kit qualité:feuille de présence, fiche d’évaluation (CQ-F01) et fiche module Feuille de présence signé et fiches d’évaluation rempliesFiches d’évaluation rempliesTableau des résultatsCopie des courrielsPV de l’entretien comportant le plan d’actions correctives  |

***NB :*** *Le RQ doit veiller, en étroite collaboration avec la DE, au bon déroulement des différentes actions de cette procédure.*